

LA FEUILLE DE CHENE

Bulletin municipal - Novembre 2024 - N°4

Directeur de publication : Thierry SERIN

Comité de rédaction : Olivier MARTIN - André VIVENS - Laure DURAN

Conception/Impression/Crédits photos : Mairie

Tirage : 370 exemplaires - **Gratuit**



Horaires d'ouverture de la Mairie

◇
lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h30

◇
mercredi
de 9h00 à 12h00

◇
vendredi
de 13h30 à 19h00

◇
Téléphone
05 65 29 60 98

◇
Mail
la.rouquette@orange.fr

◇
Site Internet
www.larouquette.org



Edito

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, notre rentrée, professionnelle pour les plus grands mais également scolaire pour les plus petits est loin derrière nous ! Il me semble néanmoins important de revenir sur la période estivale, riche en événements.

Cette année encore, la fête de la musique en juin, la fête votive en juillet, le marché gourmand en août, la Rand'assou, la fête du moulin et le quine en septembre ont rythmé avec bonheur notre été. Malgré un temps parfois capricieux, vous avez répondu présents à chacun de ces événements, faisant ainsi vivre et rayonner notre commune. Un grand merci à tous pour votre implication et votre participation !

Au niveau de la politique nationale, là encore le climat n'a pas été calme ! Un nouveau gouvernement a laborieusement été composé. Il a annoncé son objectif de remettre de l'ordre dans les finances publiques. Les Collectivités Territoriales sont directement visées, elles seraient trop dépensières et emploieraient trop de personnel ! Quand l'Etat se désengage progressivement de ses missions, il les fait supporter aux territoires qui doivent y faire face. En parallèle, les réformes fiscales successives ont appauvri les collectivités locales. Alors l'équation n'est pas toujours facile à résoudre pour nous, élus locaux, qui devons prendre en charge de plus en plus de missions avec des moyens plus que contraints !

Toutefois malgré ces inquiétudes, l'équipe municipale continue à avancer. D'abord pour renforcer la sécurité routière et faciliter la circulation piétonne à Trigodinas. Les aménagements se poursuivent. Récemment, c'est la peinture qui a été réalisée. Les derniers travaux sont programmés : signalisation, ralentisseurs et identification d'entrée en agglomération. Ensuite, ce sera le tour de la salle des fêtes dont l'aménagement sera complètement revu pour offrir une meilleure fonctionnalité, une meilleure isolation : en deux mots une seconde jeunesse ! L'appel d'offre est en passe d'être lancé et les travaux devraient débuter après la fête, début juillet. Enfin, nous attendons tout prochainement la restitution de l'étude sur l'importante transformation de l'ancienne école du Bourg en logements.

Comme pour tous les projets, nous avons mené une collaboration avec nos partenaires institutionnels pour obtenir le maximum de subventions. C'est indispensable pour des projets de cette ampleur mais cela revient de plus en plus compliqué dans le contexte actuel. Il nous faut continuer à améliorer les services rendus sur notre commune mais aussi gérer de façon rigoureuse nos finances. Malgré la complexité de la situation, je vous assure que notre combativité et notre inventivité ne faiblit pas.

Dates à retenir

- Repas Fritons de canard : **samedi 30 novembre à 19h00**
- Marché de Noël : **dimanche 15 décembre** (toute la journée)
- Bal Trad Folk : **samedi 11 Janvier 2025** (buvette gérée et au bénéfice de l'APE)

RETOUR SUR LA RENTRÉE

Le lundi 2 septembre, l'ensemble des élèves ont fait leur rentrée des classes dans l'école communale.

À cette occasion, le personnel communal et l'équipe pédagogique, ont accueilli près de 80 enfants. Quelques jours avant la rentrée, Laure Duran, Adjointe aux affaires scolaires, a réuni le personnel pour s'assurer du bon déroulement de cette journée importante et coordonner l'entretien des locaux.

L'EFFECTIF DES CLASSES

• Très Petite, Petite et Moyenne Section

Annick => 19 enfants (+3 Très Petite Section en cours d'année)

• Grande Section et CP

Patrick => 21 enfants

• CE1 et CE2

Delphine => 22 enfants

• CM1 et CM2

Anne => 18 enfants

LE PERSONNEL AUX CÔTÉS DE NOS ÉLÈVES

Chaque jour, Jacqueline, Françoise, Nathalie, Fouzia et Pierrick, nos agents communaux accueillent vos « petits loups » pour leur journée à l'école. Ils sont des acteurs indispensables au bon fonctionnement de l'école, en assurant à la fois le soutien pédagogique, l'accompagnement des enfants, le respect des règles en communauté et le maintien des conditions sanitaires adéquates. Leurs missions quotidiennes comprennent de nombreux aspects.

Accompagnement des enseignants

Ils assistent les enseignants dans les classes de maternelle, en particulier pour l'accueil des enfants, l'organisation des activités pédagogiques et la gestion du quotidien en classe (préparation du matériel, mise en place des ateliers, etc).

Soutien aux enfants

Ils aident les jeunes enfants dans leurs activités de la vie quotidienne, comme s'habiller, aller aux toilettes, se laver les mains ou encore prendre le repas lors des temps de cantine.

Relation avec les parents

Ils peuvent parfois jouer un rôle de relai entre les parents et l'école, en particulier lors des temps périscolaires.

Encadrement et sécurité

Ils veillent à la sécurité des enfants, aussi bien pendant les activités en classe qu'en garderie. Pour assurer le meilleur encadrement possible, l'ensemble du personnel suit des formations adaptées tout au long de l'année. Ces formations permettent à chaque agent de pouvoir mettre à niveau leurs connaissances.

Entretien des locaux

Une partie de leurs fonctions inclut l'entretien des espaces utilisés par les enfants, comme les salles de classe, les sanitaires, les lieux de sieste et également la cantine.

Restauration scolaire

Pierrick, notre cuisinier depuis plus de trois ans, vient d'être titularisé. Il s'évertue à concocter et préparer des menus équilibrés, qui répondent au mieux aux exigences alimentaires actuelles tout en veillant à la qualité et à la proximité des produits. Il tient un rôle essentiel d'éveil et d'éducation au goût.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Avis d'enquête publique du **15 octobre au 20 novembre 2024**

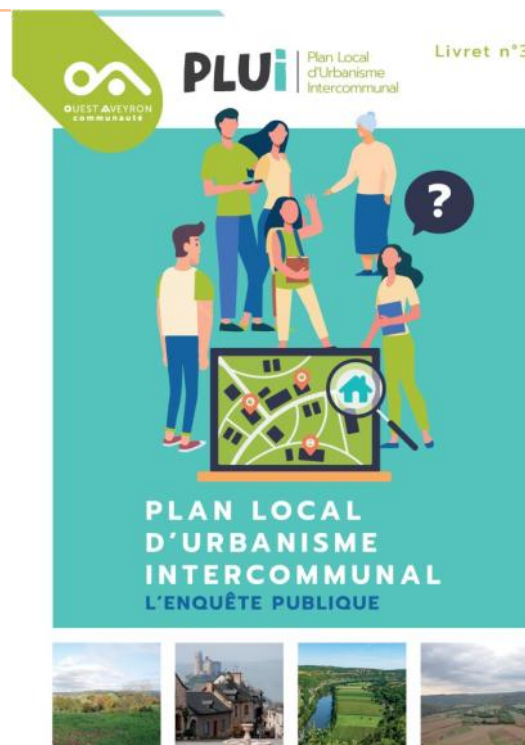
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE relative au projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Ouest Aveyron Communauté et à l'abrogation de 9 cartes communales.

L'enquête publique se déroulera du 15/10/24 à 8h00 au 20/11/24 à 17h00, soit une durée de 37 jours.

Le dossier d'enquête (en version papier et sur support informatique) sera tenu à la disposition du public, aux jours et horaires habituels d'ouverture, hors jours fériés et fermeture exceptionnelle :

- au siège d'Ouest Aveyron Communauté (OAC), Bâtiment Interactis, Chemin de 13 Pierres, 12200 Villefranche de Rouergue ;
- Mairie de Villeneuve d'Aveyron, Place des Conques, 12260 Villeneuve d'Aveyron ;
- Mairie de La Fouillade, Place de la Mairie, 12270 La Fouillade.

Le dossier peut être consulté / téléchargé sur : <https://www.democratie-active.fr/pluiouestaveyron/>



Rénovation du court de tennis

Notre terrain de tennis présentait d'importantes marques d'usure. Les déformations affectaient non seulement le confort de jeu mais représentaient aussi un risque de blessure pour les utilisateurs. Nous avons donc fait réaliser une rénovation. Les mousses, lichens et autres excédents de revêtement ont été enlevés au nettoyeur haute pression. Un réagréage a été réalisé pour finir de supprimer les irrégularités du revêtement. Enfin, il a été entièrement repeint, les poteaux ont été remplacés et un nouveau filet a été installé.



S'il vous plaît ! Respectez les points de collecte et les consignes de tri !

Même si la majorité de nos concitoyens s'acquitte avec conscience de la « corvée de poubelles », nous relevons toujours des écarts de comportement à proximité des zones de collecte. Il faut bien comprendre que le conducteur du camion d'enlèvement des ordures ménagères, du verre ou des déchets recyclables ne peut lui-même lors des tournées rattraper ces écarts. Pour la salubrité et pour préserver notre cadre de vie des efforts sont encore nécessaires. Il ne faut rien déposer en dehors des conteneurs, ni au-dessus. Tout ce qui est encombrant et qui ne constitue pas un déchet ménager doit être apporté à la déchetterie. Tout le reste, ordure ménagère dans des petits sacs, emballages en vrac et verre, doivent être introduits dans les conteneurs prévus à cet effet. Il ne s'agit que de faire preuve de bonne volonté. Les incivilités doivent être compensées par des agents du service ou par nos agents communaux, au détriment d'autres travaux à réaliser. C'est également le cas pour les déchets des cimetières : il ne faut mettre dans le bac à compost que ce qui est compostable ! Pour le reste, un conteneur a été rajouté. Nous comptons sur votre coopération.



Incivilités suite !

Aux Trois routes, nous avons eu la surprise de constater la dégradation des panneaux de signalisation. Ceux-ci ont été pris pour cible et touchés par plusieurs coups de fusil. Ce peut-il qu'un chasseur les ait confondus avec un volatile quelconque ? Si tel est le cas, nous pouvons confirmer au tireur que les panneaux n'ont pas survécu...

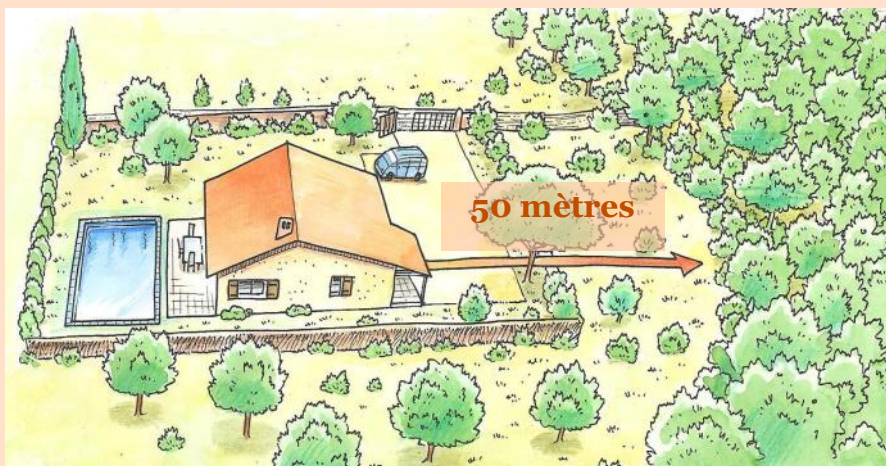


La bêtise a parfois très peu de limites !

Petit rappel sur les Obligations Légales de Débroussaillage

Sur notre commune, le débroussaillage dans un rayon de 50 mètres des constructions est une obligation légale imposée par décret préfectoral pour tout propriétaire des parcelles situées en zone urbaine au regard du document d'urbanisme en vigueur.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé.



Football Club Rouquettois

Pour sa deuxième saison et suite à son titre de champion de cinquième division acquis lors de l'exercice 2023-2024, le Football Club Rouquettois évolue cette année en quatrième division district. Le début de saison est satisfaisant puisqu'après 5 matchs, nous sommes bien classés en championnat avec pas moins de 22 buts marqués et 2 encaissés. Le groupe de joueurs s'est étoffé cet été et dorénavant nous avons 23 garçons pour défendre les couleurs de La Rouquette. Nous reconduisons cette saison notre partenariat avec l'association Tout Le Monde Contre Le Cancer. Chaque but et point marqués en championnat nous faisons un don d'un euro. L'année passée, nous avons pu remettre un chèque de 130 euros à l'association ; son président nous a témoigné sa reconnaissance lors d'une visite de leur site à Villefranche.



Les manifestations du FCR : le traditionnel **repas fritons** se déroulera le samedi 30 novembre à la salle des fêtes du village. Vous pouvez d'ores et déjà réserver au **06-98-00-53-80**. Nous vous attendons nombreuses et nombreux afin de nous soutenir et vous régaler ! Cette fin d'année sera aussi l'occasion de passer vous voir pour vous proposer notre calendrier. Pour 2025, nous vous proposerons diverses manifestations avec notamment un quine. Tous ces rendez-vous vous seront communiqués début 2025. Nous profitons de ce moment pour vous remercier ainsi que nos partenaires pour votre soutien et au nom du bureau et des joueurs vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Le bureau du FCR.

